

Le droit social est, en des aspects de plus en plus nombreux et sur des points de plus en plus sensibles, saisi par l'égalité via, notamment, le contentieux. Les avancées de la jurisprudence en la matière continuent à faire débat, et les débats ne font que mettre à jour la complexité de ce principe de droit.

Le but du présent colloque, qui s'inscrit dans un cycle de recherche plus large, est de tenter d'éclairer ce débat et de permettre une meilleure compréhension du principe et de ses ressorts sur le terrain du droit social.

Cela sera fait d'abord en donnant la parole aux juridictions majeures du droit social dans l'esprit de voir préciser leurs jurisprudences, mais aussi de contribuer au dialogue entre celles-ci (matinée). Le choix a été fait ensuite de mettre la lumière sur l'application de l'égalité aux relations collectives de travail (après midi).

Nota bene: En articulation avec ce colloque, le Département Droit social de l'IRJS (Paris 1) organise par ailleurs sur le même thème, entre septembre 2012 et avril 2013, une série d'ateliers à l'occasion desquels seront abordés les aspects non traités lors du colloque : enjeux de l'égalité en matière sociale ; rapports entre les conceptions de droit public et de droit du travail, ainsi qu'entre celles de ce dernier et des autres branches du droit privé ; égalité femmes-hommes ; égalité et relations individuelles de travail ; égalité et politique, protection et aide sociales ; la preuve en matière d'égalité ; la sanction des manquements à l'égalité, etc.

Pour en savoir plus :

www.irjs.univ-paris1.fr

Organisation du colloque

Jean-François AKANDJI-KOMBE
Laurence PECAUT-RIVOLIER
Yves STRULLOU

Inscription

obligatoire et en ligne exclusivement

www.irjs.univ-paris1.fr

U – PANTHÉON - SORBONNE –
UNIVERSITÉ PARIS 1



COUR DE CASSATION



CONSEIL D'ÉTAT

afdt



DÉPARTEMENT DROIT SOCIAL

LES RENCONTRES SOCIALES DE LA SORBONNE

COLLOQUE

Juger de l'égalité en matière sociale

30 novembre 2012

Cour de Cassation – Grand'Chambre

Entrée unique par le 5 Quai de l'Horloge, 75001 Paris - Document d'identité exigé

Colloque organisé par

L'INSTITUT DE RECHERCHE JURIDIQUE DE LA SORBONNE – DÉPARTEMENT DROIT SOCIAL

En partenariat avec

LA COUR DE CASSATION ET LE CONSEIL D'ÉTAT

Sous l'égide de

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Manifestation placée sous le Haut patronage de M. le Premier Président de la Cour de cassation

MATINÉE

9h - Accueil

9h30

Ouverture, par Vincent LAMANDA, premier Président de la Cour de cassation

9h50

Rapport introductif : cheminer dans les méandres d'un principe, Jean-François AKANDJI-KOMBE, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne

PARTIE I – Approches contentieuses de l'égalité : égalité, non discrimination et matière sociale, le dialogue des juges (table-ronde).

Sous la Direction de Pierre-Yves VERKINDT, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1

10h10 – Présentations

- *Le Conseil constitutionnel*, par Olivier DUTHEILLET DE LAMOTHE, ancien membre du Conseil constitutionnel, Président de la Section sociale du Conseil d'Etat
- *La Cour de Cassation*, par Alain LACABARATS, Président de la Chambre sociale de la Cour de cassation
- *Le Conseil d'Etat*, par Bernard STIRN, Président de la Section du contentieux du Conseil d'Etat
- *Le dialogue des juges en Allemagne*, par Gerhard BINKERT, Président de la Cour d'appel du travail de Berlin

11h30 – Pause

11h45

- *La Cour européenne des droits de l'homme*, par Françoise TULKENS, Vice-Présidente de la Cour EDH
- *La Cour de justice de l'Union européenne*, par Jean-Claude BONICHOT, Juge à la CJUE

Débats

12h45 – Déjeuner libre

APRÈS-MIDI

PARTIE II – De l'égalité dans les relations collectives de travail

Sous la Direction de Jean-François AKANDJI-KOMBE, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1

14h00 – 16h00 :

Etat(s) du droit

L'égalité en matière syndicale

- Arnaud MARTINON, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1
- Laurence PECAUT-RIVOLIER, Conseiller référendaire à la Chambre sociale de la Cour de Cassation
- Yves STRUILLOU, Conseiller d'Etat en service extraordinaire à la Cour de Cassation

L'égalité appliquée aux normes collectives

- *La « doctrine » de la Cour de cassation*, par Jean-Marc BERAUD, Conseiller à la Chambre sociale de la Cour de cassation
- *Le regard de la doctrine universitaire*, par Jean Emmanuel RAY, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1

16h00 – Pause

16h-15 – 17h15

Réactions des acteurs

Jean-Denis COMBREXELLE, Directeur général du Travail et Professeur associé à l'Université Paris 1 – Jean-François PILLIARD, UIMM – Bernard VAN CRAYENEST, Président de la CFE-CGC – Michel DONEDDU, administrateur de la CGT – Didier PORTE, Secrétaire confédéral FO

17h30

Conclusions générales, par Gérard COUTURIER, Professeur émérite à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris 1